



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture,
de l'Agroalimentaire
et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 4 juillet 2016

COMMUNIQUE

—

Étiquetage de l'origine des ingrédients dans les plats préparés : Stéphane LE FOLL saisit le Conseil d'Etat

—

Le 11 mars, Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement a saisi la Commission européenne d'un projet de Décret prévoyant l'étiquetage de l'origine du lait, du lait en tant qu'ingrédient dans les produits laitiers et de la viande en tant qu'ingrédient dans les plats préparés.

Au terme du délai réglementaire de trois mois, le Commissaire européen Vytenis ANDRIUKAÏTIS a indiqué dans un courrier adressé aux autorités françaises, que rien ne s'opposait au lancement d'une expérimentation telle que proposée par la France.

Stéphane LE FOLL a saisi ce jour, avec Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée de la Consommation, le Conseil d'Etat du projet de Décret. Celui-ci dispose de deux mois pour rendre son avis.

Après avis du Conseil d'Etat le dispositif pourrait entrer en vigueur au 1er janvier 2017 pour une période de 2 ans.

Les modalités précises de mise œuvre de ces règles d'étiquetage feront l'objet dans le courant de l'été d'une concertation avec l'ensemble de la filière et les associations de défense des consommateurs.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture